

UNE CERTAINE IDEE DE LA POLITIQUE

Vendredi 12 février le conseil municipal a voté le principe de la prise en charge des frais d'avocat de madame la Maire pour attaquer deux élus de l'opposition sur des propos tenus lors d'un précédent conseil. Le groupe « Le changement pour Bezons » a voté contre. On verra les suites que les tribunaux réserveront à cette saisine et l'impact financier pour la commune. De toutes les façons, la politique doit donner un autre visage. J'invite chacun à prendre ses responsabilités et à donner l'exemple. Le conseil municipal doit aborder les problèmes de Bezonnais et non pas servir à régler les querelles internes à la gauche.



Marc Roullier, conseiller municipal (Républicains, Libres!, UDI)

Nous contacter, prendre rendez-vous : m.roullier@mairie-bezons.fr